# Groupe de travail n°1

Vienne & Gartempe Communauté de communes

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

## Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé

## et

## Favoriser un accès à une offre de soins de premier recours et de proximité.

# 8 mars 2018

- Eléments de diagnostic
- Tour de table
- Participation active : les post-it
- Synthèse de la rencontre

## Groupe de travail n°1

# Rappel : éléments de diagnostic

- Diagnostic Santé-Social ORS de 2013 (documents remis en amont de la rencontre)

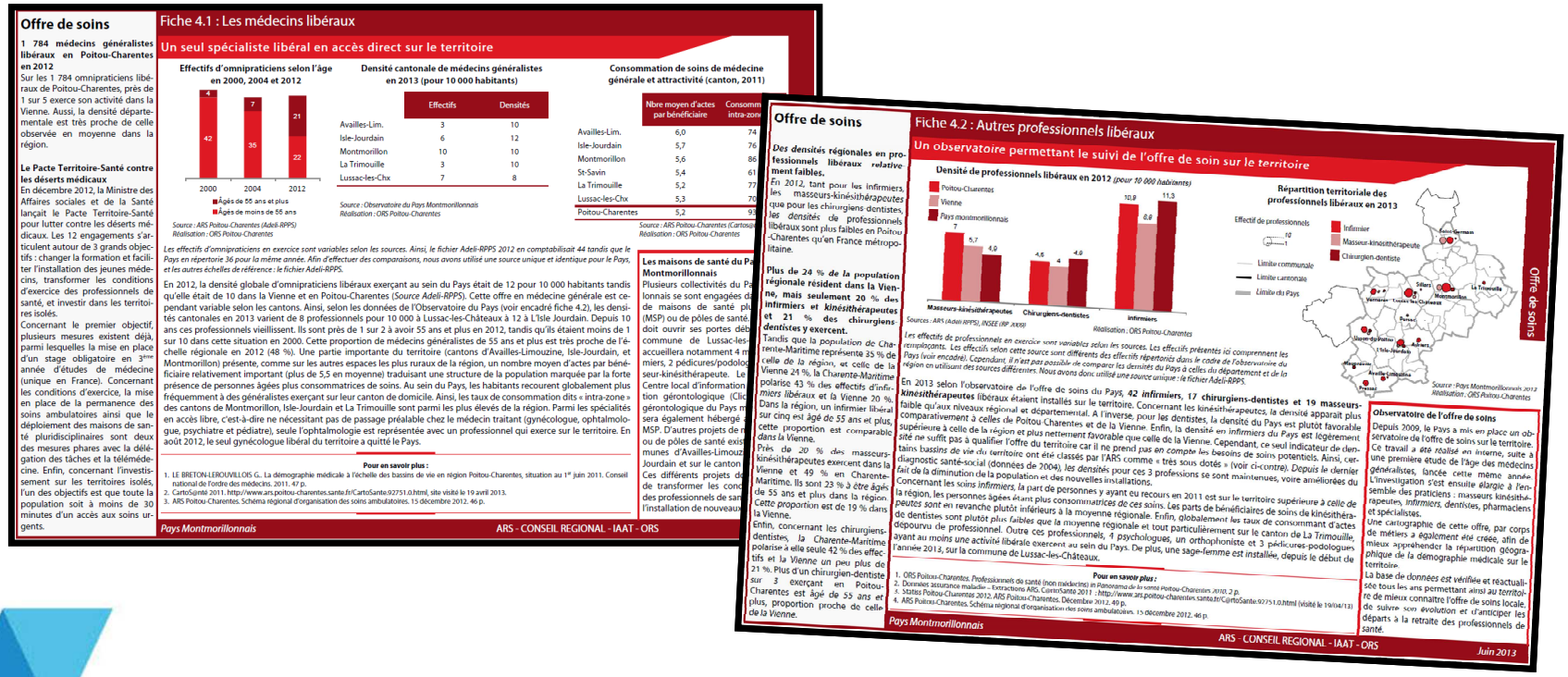

## Offre de soins

**1 784 médecins généralistes libéraux en Poitou-Charentes en 2012**

Sur les 1 784 omnipraticiens libéraux de Poitou-Charentes, près de 1 sur 5 exerce son activité dans la Vienne. Aussi, la densité départementale est très proche de celle observée en moyenne dans la région.

**Le Pacte Territoire-Santé contre les déserts médicaux**

En décembre 2012, la Ministre des Affaires sociales et de la Santé lançait le Pacte Territoire-Santé pour lutter contre les déserts médicaux. Les 12 engagements s'articulent autour de 3 grands objectifs : changer la formation et faciliter l'installation des jeunes médecins, transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé, et investir dans les territoires isolés.

Concernant le premier objectif, plusieurs mesures existent déjà, parmi lesquelles la mise en place d'un stage obligatoire en 3ème année d'études de médecine (unique en France). Concernant les conditions d'exercice, la mise en place de la permanence des soins ambulatoires ainsi que le déploiement des maisons de santé pluridisciplinaires sont deux des mesures phares avec la délégation des tâches et la télémédecine. Enfin, concernant l'investissement sur les territoires isolés, l'un des objectifs est que toute la population soit à moins de 30 minutes d'un accès aux soins urgents.

## Fiche 4.1 : Les médecins libéraux

### Un seul spécialiste libéral en accès direct sur le territoire

**Effectifs d'omnipraticiens selon l'âge en 2000, 2004 et 2012**




Source : ARS Poitou-Charentes (Adeli-RPPS)
Réalisation : ORS Poitou-Charentes

**Densité cantonale de médecins généralistes en 2013 (pour 10 000 habitants)**

| | Effectifs | Densités |
|---|---|---|
| Availles-Lim. | 3 | 10 |
| Isle-Jourdain | 6 | 12 |
| Montmorillon | 10 | 10 |
| La Trimouille | 3 | 10 |
| Lussac-les-Chx | 7 | 8 |

Source : Observatoire du Pays Montmorillonnais
Réalisation : ORS Poitou-Charentes

**Consommation de soins de médecine générale et attractivité (canton, 2011)**

| | Nbre moyen d'actes par bénéficiaire | Consomm intra-zone |
|---|---|---|
| Availles-Lim. | 6,0 | 74 |
| Isle-Jourdain | 5,7 | 76 |
| Montmorillon | 5,6 | 86 |
| St-Savin | 5,4 | 61 |
| La Trimouille | 5,2 | 77 |
| Lussac-les-Chx | 5,3 | 70 |
| Poitou-Charentes | 5,2 | 93 |

Source : ARS Poitou-Charentes (Cartos@)
Réalisation : ORS Poitou-Charentes

*Les effectifs d'omnipraticiens en exercice sont variables selon les sources. Ainsi, le fichier Adeli-RPPS 2012 en comptabilisait 44 tandis que le Pays en répertorie 36 pour la même année. Afin d'effectuer des comparaisons, nous avons utilisé une source unique et identique pour le Pays, et les autres échelles de référence : le fichier Adeli-RPPS.*

En 2012, la densité globale d'omnipraticiens libéraux exerçant au sein du Pays était de 12 pour 10 000 habitants tandis qu'elle était de 10 dans la Vienne et en Poitou-Charentes (*Source Adeli-RPPS*). Cette offre en médecine générale est cependant variable selon les cantons. Ainsi, selon les données de l'Observatoire du Pays (voir encadré fiche 4.2), les densités cantonales en 2013 varient de 8 professionnels pour 10 000 à Lussac-les-Châteaux à 12 à L'Isle Jourdain. Depuis 10 ans ces professionnels vieillissent. Ils sont près de 1 sur 2 à avoir 55 ans et plus en 2012, tandis qu'ils étaient moins de 1 sur 10 dans cette situation en 2000. Cette proportion de médecins généralistes de 55 ans et plus est très proche de l'échelle régionale en 2012 (48 %). Une partie importante du territoire (cantons d'Availles-Limouzine, Isle-Jourdain, et Montmorillon) présente, comme sur les autres espaces les plus ruraux de la région, un nombre moyen d'actes par bénéficiaire relativement important (plus de 5,5 en moyenne) traduisant une structure de la population marquée par la forte présence de personnes âgées plus consommatrices de soins. Au sein du Pays, les habitants recourent globalement plus fréquemment à des généralistes exerçant sur leur canton de domicile. Ainsi, les taux de consommation dits « intra-zone » des cantons de Montmorillon, Isle-Jourdain et La Trimouille sont parmi les plus élevés de la région. Parmi les spécialités en accès libre, c'est-à-dire ne nécessitant pas de passage préalable chez le médecin traitant (gynécologue, ophtalmologue, psychiatre et pédiatre), seule l'ophtalmologie est représentée avec un professionnel qui exerce sur le territoire. En août 2012, le seul gynécologue libéral du territoire a quitté le Pays.

**Pour en savoir plus :**

1. LE BRETON-LEROUVILLOIS G.. La démographie médicale à l'échelle des bassins de vie en région Poitou-Charentes, situation au 1er juin 2011. Conseil national de l'ordre des médecins. 2011. 47 p.
2. CartoSanté 2011. http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/CartoSante.92751.0.html, site visité le 19 avril 2013.
3. ARS Poitou-Charentes. Schéma régional d'organisation des soins ambulatoires. 15 décembre 2012. 46 p.

Pays Montmorillonnais — ARS - CONSEIL REGIONAL - IAAT - ORS

**Les maisons de santé du P… Montmorillonnais**

Plusieurs collectivités du Pa… lonnais se sont engagées d… de maisons de santé pl… (MSP) ou de pôles de santé… doit ouvrir ses portes déb… commune de Lussac-les-… accueillera notamment 4 m… miers, 2 pédicures/podolog… seur-kinésithérapeute. Le … Centre local d'information … tion gérontologique (Clic … gérontologique du Pays m… sera également héberge… MSP. D'autres projets de r… ou de pôles de santé exis… munes d'Availles-Limouz… Jourdain et sur le canton … Ces différents projets d… de transformer les conc… des professionnels de san… l'installation de nouveau…

## Fiche 4.2 : Autres professionnels libéraux

### Un observatoire permettant le suivi de l'offre de soin sur le territoire

**Densité de professionnels libéraux en 2012** *(pour 10 000 habitants)*




Sources : ARS (Adeli RPPS), INSEE (RP, RNIS)
Réalisation : ORS Poitou-Charentes

**Répartition territoriale des professionnels libéraux en 2013**




Source : Pays Montmorillonnais 2013
Réalisation : ORS Poitou-Charentes

*Les effectifs de professionnels en exercice sont variables selon les sources. Les effectifs présentés ici comprennent les remplaçants. Les effectifs selon cette source sont différents des effectifs répertoriés dans le cadre de l'observatoire du Pays (voir encadré). Cependant, il n'est pas possible de comparer les densités du Pays à celles du département et de la région en utilisant des sources différentes. Nous avons donc utilisé une source unique : le fichier Adeli-RPPS.*

En 2013 selon l'observatoire de l'offre de soins du Pays, **42 infirmiers, 17 chirurgiens-dentistes et 19 masseurs-kinésithérapeutes** libéraux étaient installés sur le territoire. Concernant les kinésithérapeutes, la densité apparaît plus faible qu'aux niveaux régional et départemental. A l'inverse, pour les dentistes, la densité du Pays est plutôt favorable supérieure à celle de la région et plus nettement favorable que celle de la Vienne. Cependant, ce seul indicateur de densité ne suffit pas à qualifier l'offre du territoire car il ne prend pas en compte les besoins de soins potentiels. Ainsi, certains bassins de vie du territoire ont été classés par l'ARS comme « très sous dotés » (voir ci-contre). Depuis le dernier diagnostic santé-social (données de 2004), les densités pour ces 3 professions se sont maintenues, voire améliorées du fait de la diminution de la population et des nouvelles installations.

Concernant les soins infirmiers, la part de personnes y ayant eu recours en 2011 est sur le territoire supérieure à celle de la région, les personnes âgées étant plus consommatrices de ces soins. Les parts de bénéficiaires de soins de kinésithérapeutes sont en revanche plutôt inférieurs à la moyenne régionale. Enfin, globalement les taux de consommant d'actes de dentistes sont plutôt plus faibles que la moyenne régionale et tout particulièrement sur le canton de La Trimouille, dépourvu de professionnel. Outre ces professionnels, 4 psychologues, un orthophoniste et 3 pédicures-podologues ayant au moins une activité libérale exercent au sein du Pays. De plus, une sage-femme est installée, depuis le début de l'année 2013, sur la commune de Lussac-les-Châteaux.

**Pour en savoir plus :**

1. ORS Poitou-Charentes. Professionnels de santé (non médecins) in Panorama de la santé Poitou-Charentes. 2010. 2 p.
2. Données assurance maladie – Extractions ARS. CartoSanté 2011 : http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/CartoSante.92751.0.html (visité le 19/04/13)
3. Statiss Poitou-Charentes 2012. ARS Poitou-Charentes. Décembre 2012. 40 p.
4. ARS Poitou-Charentes. Schéma régional d'organisation des soins ambulatoires. 15 décembre 2012. 46 p.

Pays Montmorillonnais — ARS - CONSEIL REGIONAL - IAAT - ORS — Juin 2013

**Observatoire de l'offre de soins**

Depuis 2009, le Pays a mis *en place un observatoire* de l'offre de soins sur le territoire. Ce travail *a été réalisé en interne*, suite à une première étude de l'âge des médecins généralistes, lancée cette même année. L'investigation s'est ensuite *élargie à l'ensemble* des praticiens : masseurs kinésithérapeutes, *infirmiers*, dentistes, pharmaciens et spécialistes.

Une cartographie de cette offre, par corps de métiers *a également été* créée, afin de mieux appréhender la répartition géographique de la démographie médicale sur le territoire.

La base de *données est vérifiée* et réactualisée tous les ans permettant ainsi *au territoire* de mieux connaître l'offre de soins locale, de suivre son évolution et d'anticiper les départs à la retraite des professionnels de santé.

Offre de soins

# Rappel : éléments de diagnostic

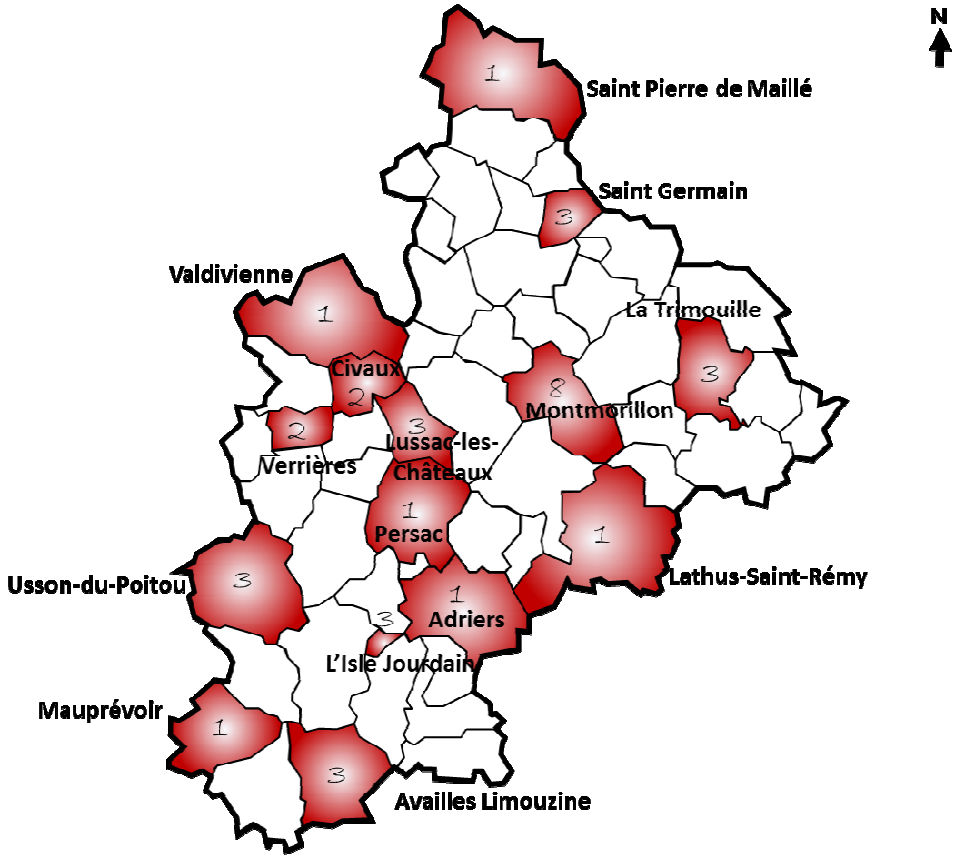


**2018**

**Médecins**

37

*Pour 41 000 habitants*

# Rappel : éléments de diagnostic

**2018**

**37 médecins**

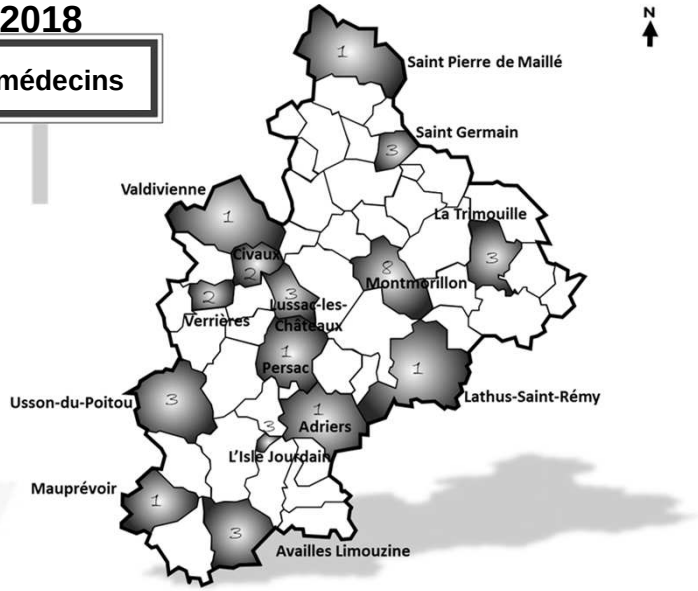


**En 2022**

**24 médecins**

*Moins 13 médecins*

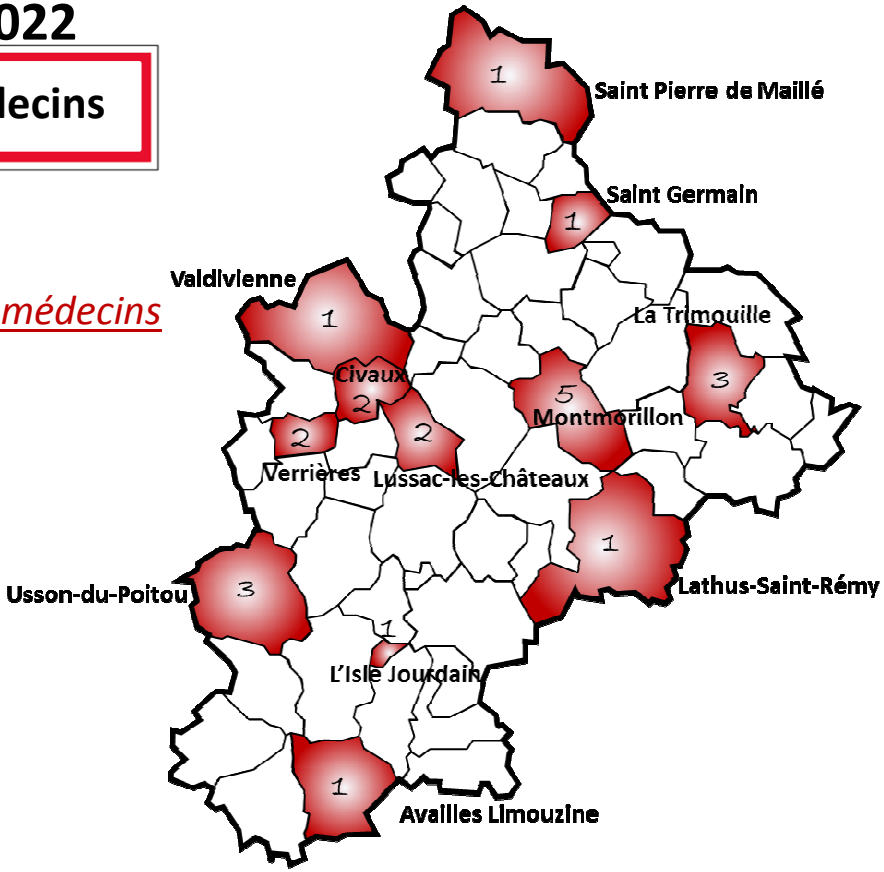


*Si rien n'est fait…*

# Rappel : éléments de diagnostic

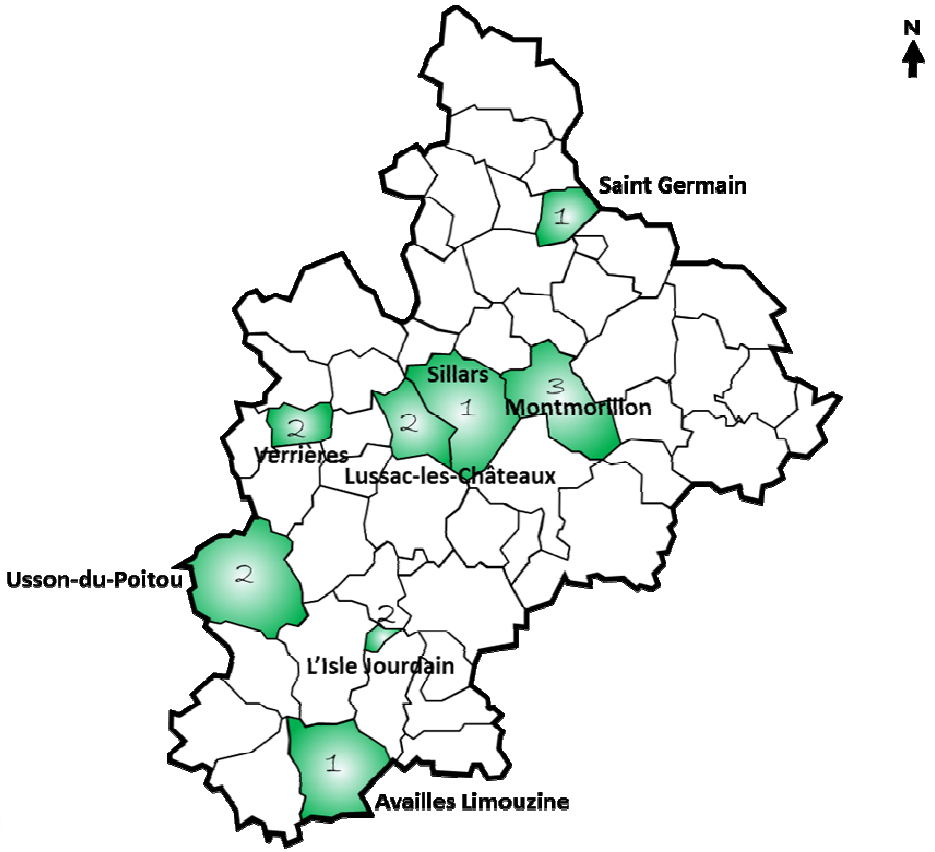


**2018**

**Dentistes**

14

*Pour 41 000 habitants*

# Rappel : éléments de diagnostic

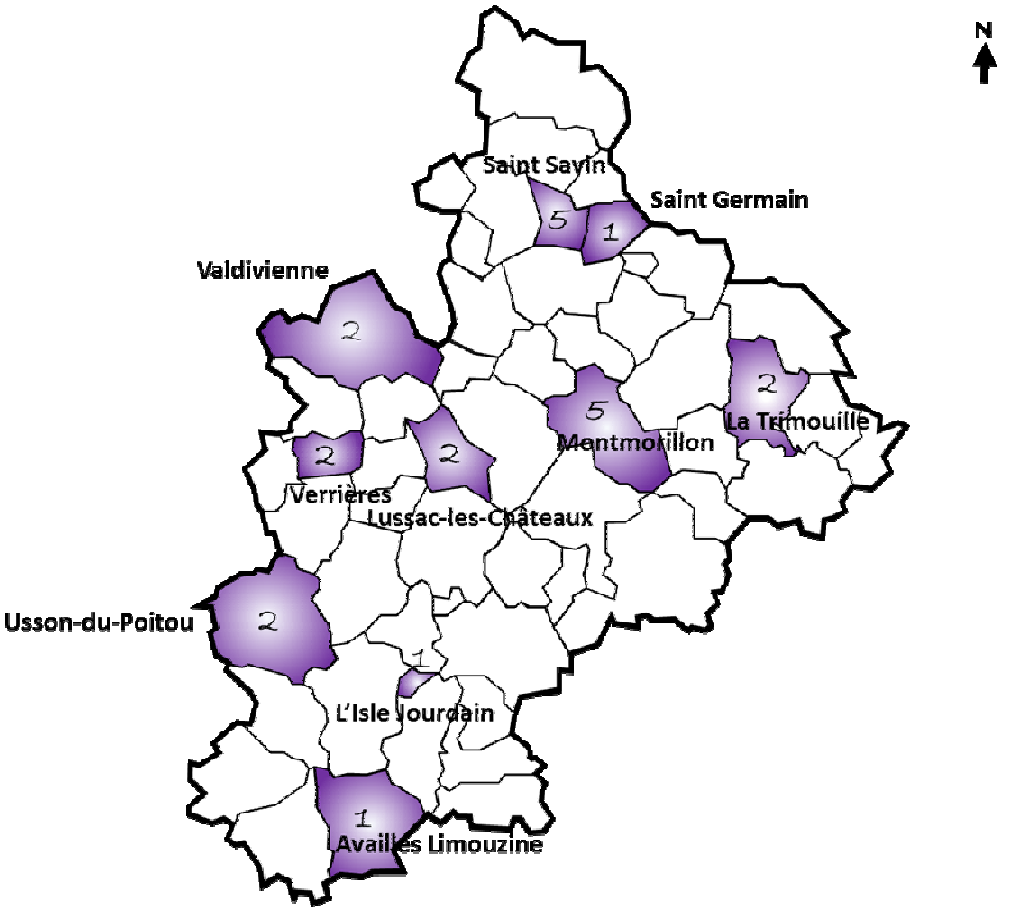


**2018**

**Kinés**

23

*Pour 41 000 habitants*

# Rappel : éléments de diagnostic

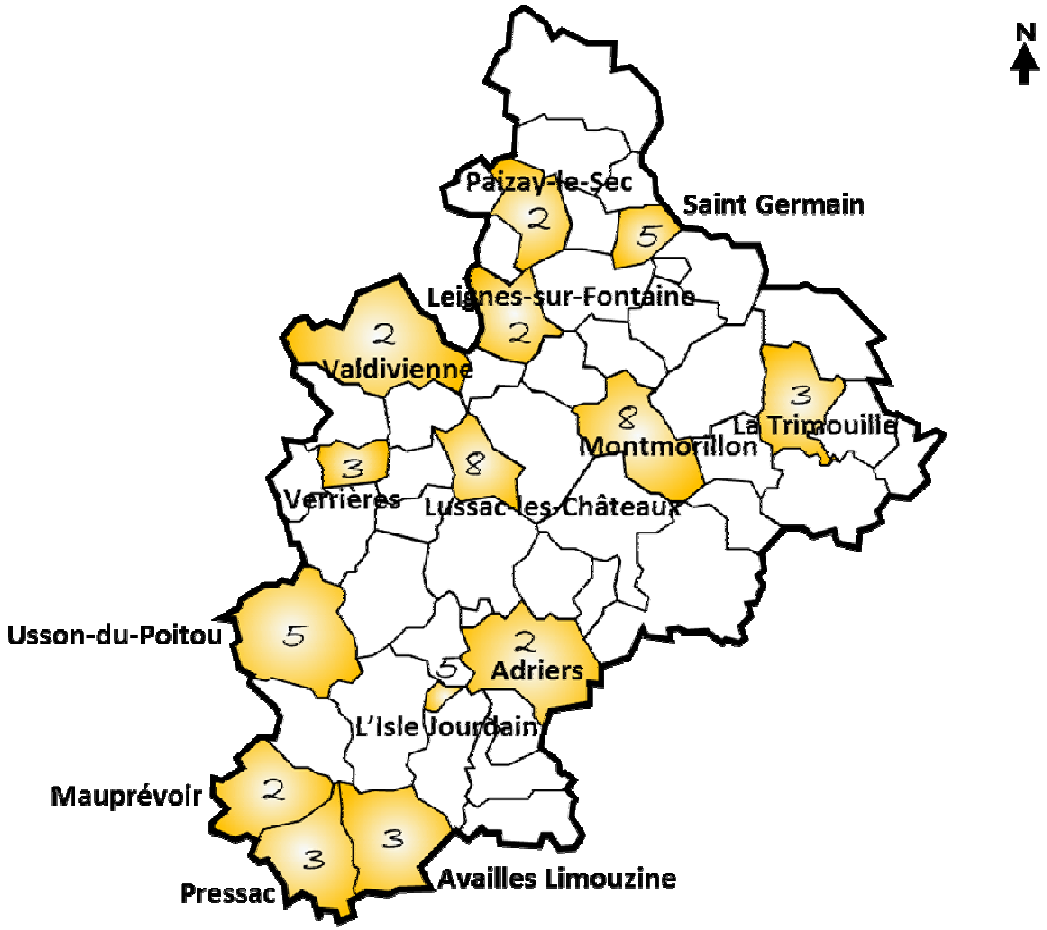


**2018**

**Infirmières**

52

*Pour 41 000 habitants*

# Rappel : éléments de diagnostic

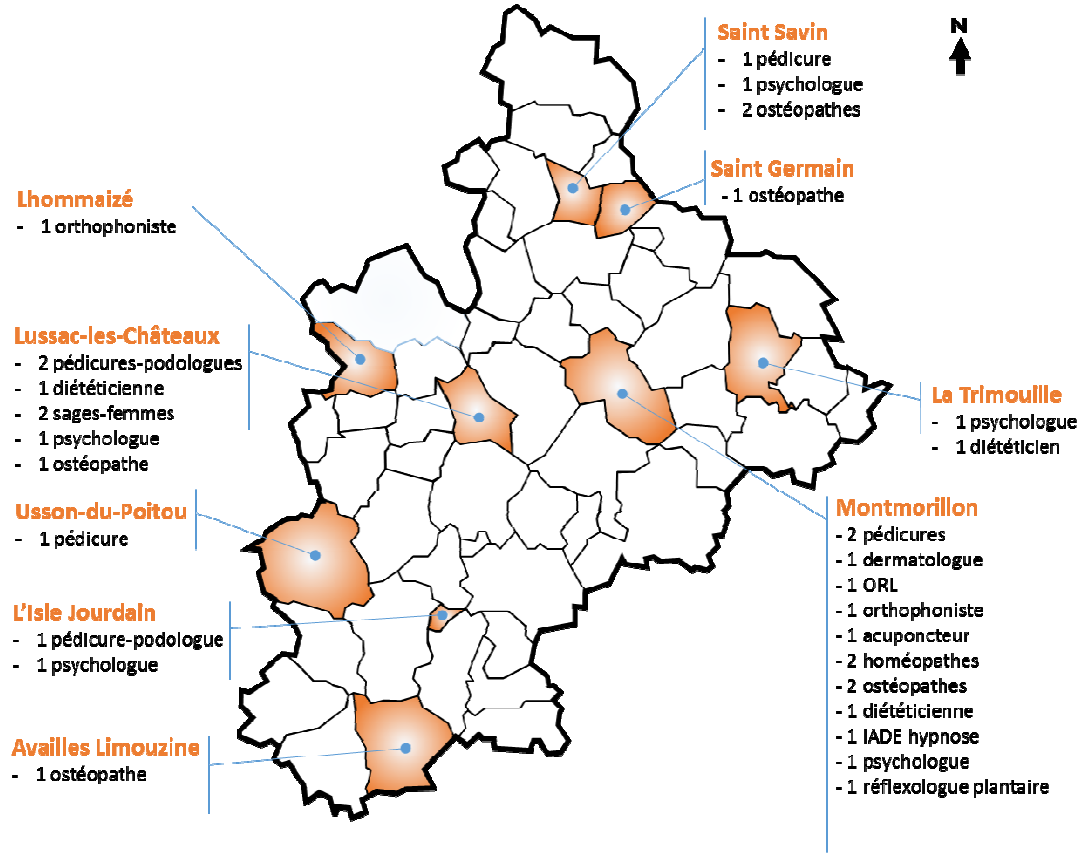


**2018**

**Spécialités installées en libéral**

# Rappel : éléments de diagnostic

- Résultats de l'enquête menée auprès des Maires de la CCVG

# Rappel : éléments de diagnostic

- Résultats de l'enquête menée auprès des habitants de la CCVG

# Rappel : éléments de diagnostic

- Résultats de l'enquête menée auprès des professionnels de santé de la CCVG

# Tour de table

- Présentation des missions régulières
- Actions ou projets à venir

*Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé*

*et*

*Favoriser un accès à une offre de soins de premier recours et de proximité.*

# Les Post-it

Renforcer l’attractivité du territoire pour les professionnels de santé

et

Favoriser un accès à une offre de soins de premier recours et de proximité.

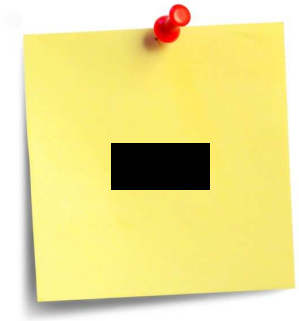

**Pour quels publics?**

**Quelles difficultés rencontrées?**

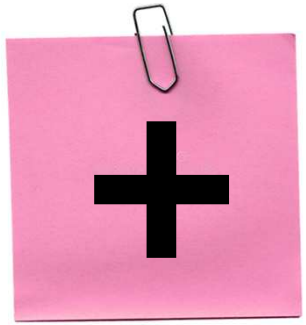

**Quels sont les points positifs ou à valoriser?**

**Quels points à améliorer ou à envisager?**

# Synthèse de la séance des Post-it

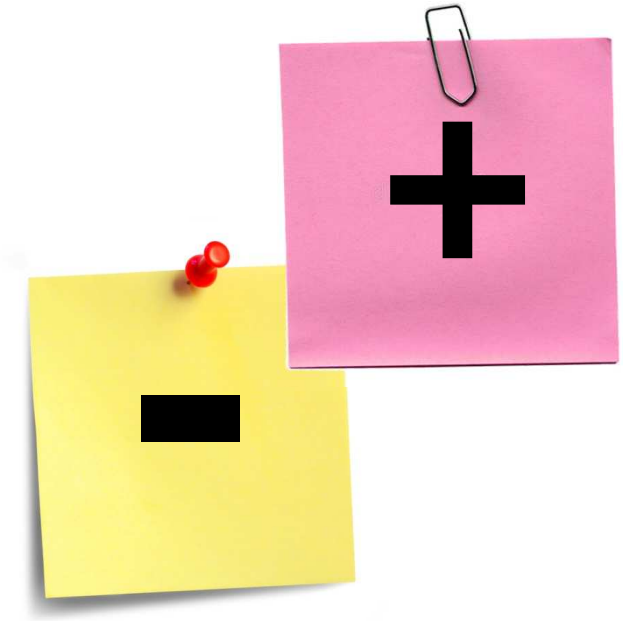

- Classement des post-it, échanges
- Vers une première définition des actions